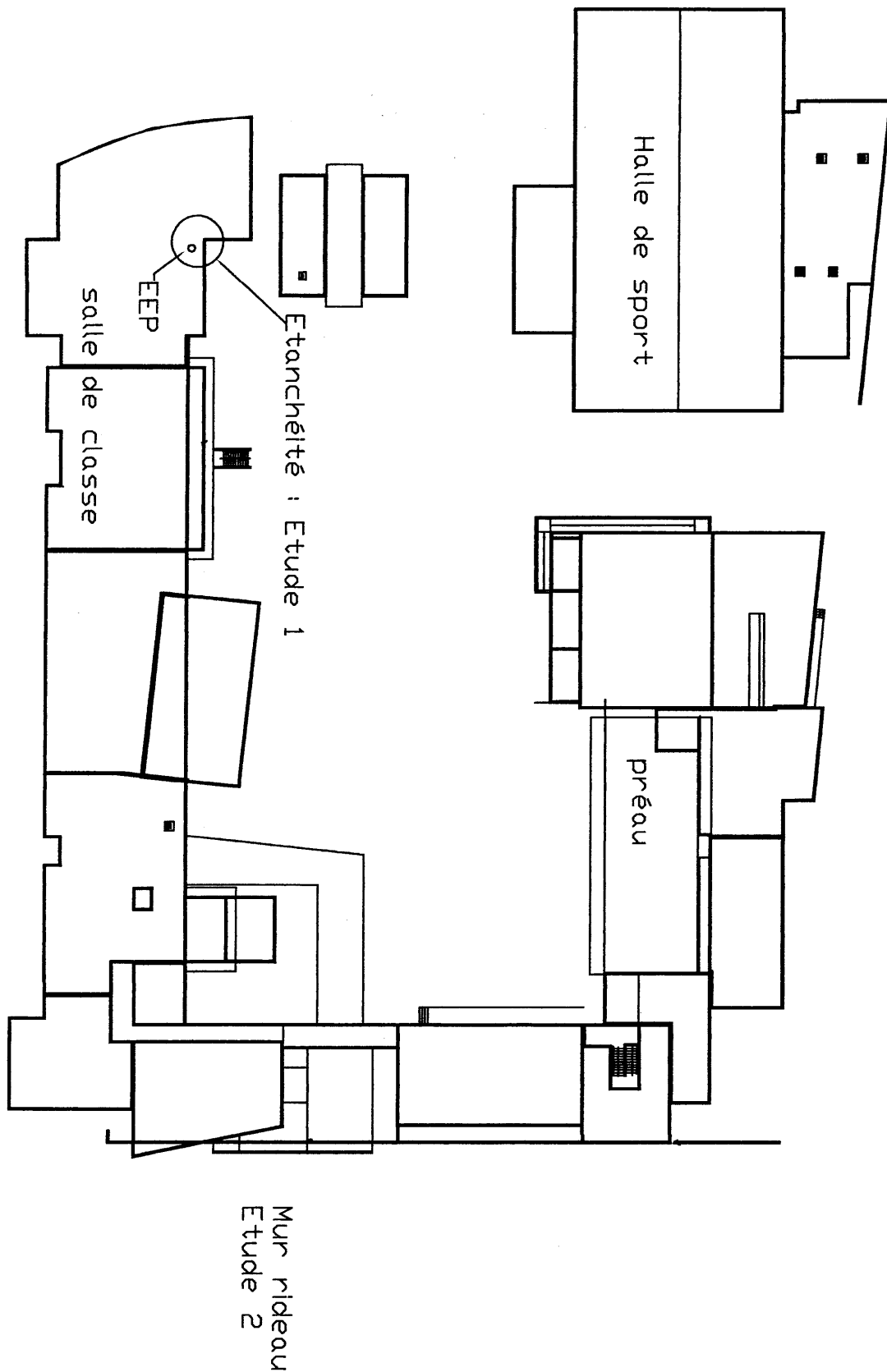


Module U 42**Dossier technique****Contenu du dossier :**

- | | | |
|--|-----|--------|
| <input type="checkbox"/> Plan de masse | DT1 | Page 7 |
| <input type="checkbox"/> Plans de façades | DT2 | Page 8 |
| <input type="checkbox"/> Extrait CCTP : Lot étanchéité | DT3 | Page 9 |

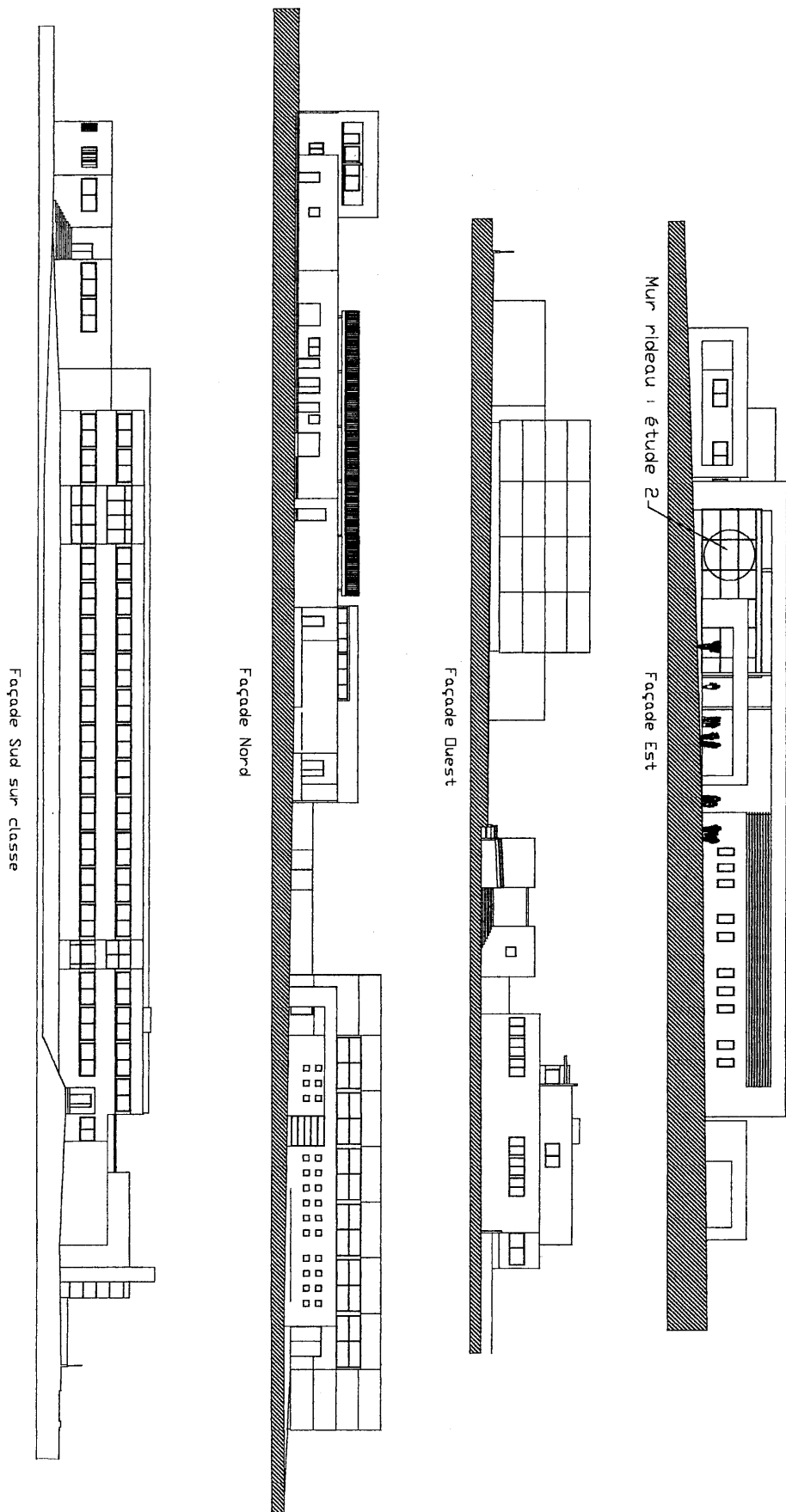
BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT : FACADES ÉTANCHÉITÉ	SUJET	Session 2006
Épreuve U42 - Technologie de Construction	Durée : 2 h 40	Coefficient : 2
CODE : EBE4TC	Page 6/21	

Document technique 1 : Plan de masse



BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT : FAÇADES ÉTANCHÉITÉ	SUJET	Session 2006
Épreuve U42 - Technologie de Construction	Durée : 2 h 40	Coefficient : 2
CODE : EBE4TC	Page 7/21	

Document technique 2 : Façades



BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT : FAÇADES ÉTANCHÉITÉ	SUJET	Session 2006
Épreuve U42 - Technologie de Construction	Durée : 2 h 40	Coefficient : 2
CODE : EBE4TC	Page 8/21	

EXTRAIT CCTP: Lot Étanchéité**03 - 01 ÉTANCHÉITÉ EN ASPHALTE**

Support: toiture terrasse inaccessible en béton, pente nulle

Partie courante:

- une feuille de papier isolant (épaisseur négligeable)
- une couche d'asphalte pur, qualité étanchéité de 5 mm d'épaisseur
- une couche d'asphalte coulé sablé, qualité étanchéité de 15 m d'épaisseur
- Isolation thermique réalisée par panneaux posée en quinconce en un seul lit directement sur l'étanchéité, compris coupes, découpes et toutes sujétions de pose.
Épaisseur : 60 mm.

Relevés: (acrotères, souches, dés béton, socles, reliefs divers, etc..)

- Un relevé en asphalte pur sur 10 cm de hauteur minimum
- Chanfrein en asphalte sablé de 30 mm x 30 mm (à l'angle)
- Une couche d'EIF sur la maçonnerie non revêtue d'asphalte.
- un E.A.C
- Une équerre de renfort de 0,25 m de développé, en bitume armé type 50 * TV, soudée ou collée avec talon de 0,10 m minimum sur l'asphalte sablé, présentant des ailes de 0,10 m minimum
- Une couche d'EAC sur la hauteur de l'équerre de renfort.
- Une chape en bitume armé auto protégé type 50 TV ALU soudé ou collé sur toute la hauteur, avec talon de 0,15 m minimum sur l'asphalte sablé et dépassant de 0,05 m le talon de l'équerre de renfort. Et présentant une hauteur minimale au dessus de la protection gravillon de 15 cm.

03 – 02 PROTECTION

La protection sera réalisée à l'avancement de la pose des panneaux d'isolation (articles 03-01) avec interposition d'un feutre non tissé (épaisseur négligeable), suivant spécifications de l'avis technique des panneaux isolants.

Après pose des panneaux isolants épandage de gravillons roulés lavés épaisseur 6 cm minimum y compris toutes sujétions de fourniture et de levage à pied d'œuvre.

Stabilisation des gravillons à assurer au droit des chutes EP (par crépine moulée de type MURPHCO ou équivalent) et le long des acrotères et des relevés en terrasse.

03 – 06 ÉVACUATION EP & TP

- Naissance EP par moignon plomb cylindrique, de 2,5 mm d'épaisseur et de 100 mm de diamètre, comprenant une platine conforme à la norme NFP 84 204 1, soudée et prise dans le complexe d'étanchéité
- Échancrure dans le béton (sans objet)
- Réserve dans le béton : diamètre de 200 mm (bouillage en polyuréthane expansé du vide annuaire compris entre la réserve et la naissance EP)
- Les moignons devront dépasser de 0.15 m en sous face de plancher pour le raccordement sur chute E.P, de diamètre 100 mm.
- Garde grève de type crépine moulée de chez MURPHCO ou équivalent

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT : FACADES ÉTANCHÉITÉ	SUJET	Session 2006
Épreuve U42 - Technologie de Construction	Durée : 2 h 40	Coefficient : 2
CODE : EBE4TC	Page 9/21	